

DOSSIER DE PRESSE

JEUDI 22 JANVIER
2026

BILAN DE L'ANNÉE
2025
& PERSPECTIVES
2026



CONTACT PRESSE

Caroline AUBERGER
cauberger@eurasante.com
09 78 31 55 89

SOMMAIRE

1 BILAN D'UNE ANNÉE RICHE EN REUSSITES POUR LES ACTEURS DE LA RECHERCHE RÉGIONALE

- Cinq projets reconnus par l'appel à projets Cross-Disciplinary Projects (CDP) du Label Initiative d'Excellence de l'Université de Lille
- Encourager l'entrepreneuriat issu de la recherche : le rôle clé du Concours Innovation organisé dans le cadre du PUI Lille, piloté par l'Université de Lille
- Une recherche régionale reconduite au plus haut niveau national par l'appel à projets générique de l'ANR
- Coup de projecteur sur le projet du Pr Jean-Charles LAMBERT, Directeur de Recherche INSERM / Institut Pasteur de Lille et son équipe, lauréat de l'AAP ANR 2025 du programme France 203

2 DÉVELOPPEMENT DU PARC EURASANTÉ

- La stabilité de la croissance du Parc Eurasanté dans un contexte immobilier contraint
- De nouveaux projets immobiliers structurants pour accompagner la dynamique du Parc
- Le HUB Eurasanté, un bâtiment totem en pleine montée en puissance
- Coup de projecteur sur ALZPROTECT

3 UNE DYNAMIQUE DE CRÉATION D'ENTREPRISES SOUTENUE AU SERVICE DE L'INNOVATION RÉGIONALE

- Bilan 2025 des incubateurs
- Des programmes d'accompagnement revus pour cette nouvelle année
- Le renforcement et l'évolution du Conseil Scientifique et Éthique
- Coup de projecteur sur NANOREVIV
- Coup de projecteur sur HORSSOL

4 LA RÉINDUSTRIALISATION DU TERRITOIRE AU COEUR DES ENJEUX 2026 DE LA FILIÈRE SANTÉ RÉGIONALE

- Soutenir la réindustrialisation : un enjeu stratégique pour l'économie de la santé
- La poursuite du soutien à la labellisation de projets candidats à des guichets nationaux
- Coup de projecteur sur PALCHEM

1

BILAN D'UNE ANNÉE RICHE EN REUSSITES POUR LES ACTEURS DE LA RECHERCHE RÉGIONALE

En 2025, la filière santé des Hauts-de-France a confirmé son dynamisme et son excellence scientifique, portée par une recherche académique performante et une capacité croissante à transformer les résultats de la recherche en projets entrepreneuriaux à fort impact. Eurasanté a poursuivi son rôle d'interface entre recherche, hôpital et monde socio-économique, en accompagnant l'émergence de projets collaboratifs, le dépôt d'appels à projets nationaux et la structuration de trajectoires entrepreneuriales issues des laboratoires.

Cette dynamique se traduit par des résultats significatifs sur les grands dispositifs nationaux de financement de la recherche, mais également par l'essor de projets deeptech portés par des chercheurs et doctorants du territoire, appelés à devenir les entreprises innovantes de demain.

Cinq projets reconnus par l'appel à projets Cross-Disciplinary Projects (CDP) du Label Initiative d'Excellence de l'Université de Lille

La dynamique de valorisation de la recherche s'est également illustrée en juin 2025 par les résultats de l'appel à projets Cross-Disciplinary Projects (CDP) porté par l'Université de Lille dans le cadre de son label Initiative d'Excellence.

Cet appel à projets (CDP) vise à encourager des projets de recherche ambitieux, construits à l'interface de plusieurs disciplines scientifiques, et portant sur des grandes questions de société. Les CDP se distinguent par leur capacité à fédérer des équipes aux expertises complémentaires et à ouvrir de nouvelles perspectives scientifiques et pédagogiques.

Cinq nouveaux projets lauréats ont été sélectionnés, réunissant des équipes issues de disciplines complémentaires autour de problématiques scientifiques complexes et à fort potentiel d'innovation. Ces projets transversaux visent à faire émerger de nouvelles approches méthodologiques et technologiques, souvent à l'interface entre sciences du vivant, numérique, ingénierie et sciences humaines, et constituent un terreau fertile pour de futures applications cliniques et industrielles.

Les projets lauréats sont les suivants :

- NuMetaB [Numerical Transition in Obesity and Metabolic Research] par François Pattou [INSERM UMR 1190] et Guillemette Marot [équipe projet Inria MODAL];
 - « Quand le numérique s'attaque à l'obésité ! » : NuMetaB veut révolutionner la recherche sur l'obésité et les maladies métaboliques grâce aux outils numériques et à la modélisation des données.
- PRIME NEXT-GEN [NEXT-GENeration PReclision medicine in Inflammatory and MEtabolic diseases] par David Launay [INFINITE U 1286] et Amélie Bonnefond [UMR 1283/8199];
 - « La médecine de précision passe à la vitesse supérieure ! : PRIME NEXT-GEN ouvre la voie à une médecine de précision pour mieux prévenir et traiter les maladies inflammatoires et métaboliques.
- LOOP [closed Loop neurOtechnologies: from sensOrs to aPplications] par Pierre Yger [LiINCog U 1172] et Renaud Jardri [LiINCog U 1172];
 - « Connecter le cerveau aux machines : la santé de demain ! » : LOOP développe des technologies innovantes qui connectent le cerveau aux machines, pour des applications médicales de pointe.
- IMMENSE [Innovation in health and Materials researches through interdisciplinary Magnetic resonance: from Electrons to Nuclei, from Spectroscopy to imaging Experiments] par Olivier Lafon [UCCS UMR 8181] et Isabelle Landrieu [RIDAGE U 1167];
 - « Plonger au cœur de la matière pour mieux soigner ! » : IMMENSE mise sur la résonance magnétique pour explorer la matière et la santé, en allant de l'échelle atomique jusqu'à l'imagerie médicale.
- LILLEGNIN [Lignin valorisation: Pushing further the concept of biorefineries] par Mathieu Sauthier [UCCS UMR 8181] et Rénato Froidevaux [UMRt BioEcoAgro];
 - « Transformer le bois en solutions durables ! » : LILLEGNIN transforme la lignine, un composant du bois, en ressources durables pour inventer les bioraffineries du futur.

Encourager l'entrepreneuriat issu de la recherche : le rôle clé du Concours Innovation organisé dans le cadre du PUI Lille, piloté par l'Université de Lille

Conçu pour susciter et accompagner l'envie d'entreprendre, le Concours Innovation du PUI [Pôle Universitaire d'Innovation] Lille s'inscrit dans une démarche collective et destinée à sensibiliser les porteurs sélectionnés à la culture partenariale. La deuxième édition de ce Concours Innovation, soutenue par la Fondation Université de Lille, la Fondation Denise & Norbert Ségard et la Mutuelle SMH, était ainsi ouverte aux doctorants, enseignants-chercheurs, ingénieurs, chercheurs et professionnels de santé issus de l'un des membres fondateurs du PUI Lille [Université de Lille, Centrale Lille, CHU Lille, CNRS, Eurasanté, IMT Nord Europe, INRAE, INRIA, INSERM, SATT Nord]. L'ambition du concours est de faciliter l'émergence de porteurs de projets et d'intensifier le flux de projets deeptech dans le périmètre du PUI Lille.

L'organisation du Concours Innovation a été pilotée par Eurasanté, en sa qualité d'incubateur labellisé « Allègre », en lien avec l'ensemble des membres co-fondateurs du PUI. Sa remise des prix a été organisée le 3 décembre dernier lors de la « Rencontre Startups » organisée par l'Université de Lille et sa Fondation tenue au siège de la Région Hauts-de-France.

Au cours de l'instruction des dossiers, les candidats présélectionnés ont eu l'occasion de participer en octobre 2025 à un sprint de créativité organisé avec le soutien de Pledge et Casden/Banque Populaire afin de les accompagner, le temps d'une journée, à développer leur projet. Plus de 40 partenaires et acteurs de l'écosystème se sont mobilisés à cette occasion.

Au terme des jurys, trois projets ont été primés :

- En première place, RETIN.AI, porté par Clément Brunet : vise à développer des outils innovants combinant oculométrie, réalité virtuelle et intelligence artificielle afin d'améliorer le diagnostic et la rééducation des troubles cognitifs.

A noter qu'en juillet 2025, Clément Brunet a été lauréat régional du concours Starthèse Lille 2025 avec son projet BENSUCO, une batterie d'évaluation de la négligence spatiale unilatérale contrôlée par oculométrie. En fin d'année 2025, Clément Brunet a également reçu le "Coup de cœur du jury" dans le domaine de la santé au challenge national Starthèse pour le projet RETIN.AI.

- Lauréat du Concours Innovation PUI Lille, RETIN.AI s'inscrit désormais dans une trajectoire de maturation entrepreneuriale, illustrant la capacité du territoire à accompagner des projets deeptech depuis l'idée scientifique jusqu'à la création de solutions à fort impact pour les patients et les professionnels de santé.
- En deuxième place, SONODEL, porté par le Pr. Michael Baudoin et Léa Gherassimoff : technologie de pinces acoustiques ouvrant des perspectives en microchirurgie non invasive et en thérapie ciblée ; le dispositif vise à délivrer un médicament de manière localisée afin d'accroître l'efficacité des traitements tout en réduisant leurs effets secondaires.
- En troisième place, ENLACE, porté par Nathalia Wolf G. et Juan Pablo Sepúlveda Adriazola : plateforme d'orchestration logique urbaine ; son ambition est de réduire la congestion liée aux livraisons en ville grâce à la coordination en temps réel des transporteurs, chargeurs et autorités locales, en étant appuyée par des algorithmes d'optimisation et de modélisation.

Une recherche régionale reconnue au plus haut niveau national par l'appel à projets générique de l'ANR

L'année 2025 a été marquée par les excellents résultats obtenus par les équipes de recherche des Hauts-de-France à l'**Appel à Projets Générique de l'ANR**.

Au total, **21 projets santé portés par des acteurs régionaux ont été financés**, illustrant la qualité scientifique des travaux menés sur le territoire et la diversité des thématiques adressées : santé de précision, maladies chroniques, neurosciences, oncologie, dispositifs

médicaux innovants ou encore santé numérique.

L'Appel à projets générique 2025 [AAPG 2025], principal dispositif de financement de l'Agence nationale de la recherche (ANR), est ouvert à l'ensemble des communautés scientifiques ainsi qu'aux acteurs publics et privés engagés dans la recherche en France. Il a pour objectif d'offrir aux chercheurs, dans tous les domaines, un accès à des financements complémentaires aux ressources habituelles, sur une large variété de

thématiques, qu'elles soient orientées vers des applications concrètes ou plus fondamentales.

Pour répondre à cette ambition, l'AAP mobilise différents instruments de financement : projets de recherche portés par de jeunes chercheurs et chercheuses [JCJC], par une équipe unique [PRME], projets de collaboration nationaux [PRC], internationaux [PRCI], ou encore projets de recherche collaborative incluant un partenaire industriel [PRCE].

En région Hauts-de-France, 21 projets orientés santé ont été retenus cette année, témoignant du dynamisme et de l'excellence de l'écosystème régional [auxquels s'ajoutent 8 autres projets lauréats hors catégorie santé mais d'application vers ce secteur].

Plusieurs projets ont été sélectionnés au sein de l'Institut Pasteur de Lille, du Centre Lille Neurosciences & Cognition (LiINCog), de l'Université d'Artois ou

encore de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF).

Ces succès confirment la place des Hauts-de-France parmi les territoires les plus performants en matière de recherche en santé et soulignent l'importance des collaborations entre laboratoires académiques, établissements hospitaliers et partenaires industriels.

Parmi ces projets, celui porté par le **Pr. Jean-Charles Lambert** et son équipe de recherche retient particulièrement l'attention. Intitulé AD-AP "Voie d'adhésion et maladie d'Alzheimer : Vers une défaillance synaptique génétiquement dépendante", il explore les mécanismes génétiques impliqués dans la maladie d'Alzheimer et pourrait ouvrir la voie à de nouvelles perspectives de recherche [voir page suivante].

Coup de projecteur – Projet porté par l'équipe du Pr Jean-Charles Lambert

«Voie d'adhésion et maladie d'Alzheimer : Vers une défaillance synaptique génétiquement dépendante»

L'équipe portée par le Professeur Jean-Charles Lambert a porté le projet '«Voie d'adhésion et maladie d'Alzheimer : Vers une défaillance synaptique génétiquement dépendante»' lauréat de l'Appel à projets ANR 2025, remportant une subvention de plus de 500K€ pour une durée de 4 ans.

La maladie d'Alzheimer est la première cause de démence dans le monde mais les mécanismes pathophysiologiques sous-jacents sont encore mal connus. Selon l'hypothèse de la «cascade amyloïde», l'accumulation de peptides A β qui sont produits suite au métabolisme de la protéine APP (amyloid precursor protein) est la condition qui induit le développement d'une dégénérescence neurofibrillaire [dont le principal composant est la protéine Tau hyperphosphorylée] et donc de la mort neuronale. Cependant, bien que des essais cliniques récents d'immunothérapies contre les peptides A β semblent soutenir cette hypothèse, elle a été régulièrement amendée et complexifiée pour refléter les progrès de notre compréhension de la MA.

Une partie des données qui ont conduit à réévaluer l'hypothèse de la cascade amyloïde proviennent d'une meilleure connaissance de la composante génétique de la MA, composante qui est particulièrement importante pour une pathologie associée au vieillissement. Cette connaissance dont le laboratoire est un acteur majeur quant à sa caractérisation, nous a conduit à revisiter cette hypothèse. Nous proposons que le métabolisme de l'APP et donc la production des peptides amyloïdes, n'est principalement qu'un marqueur de la dérégulation des fonctions physiologiques de l'APP au niveau

neuronale. Ce serait en fait cette dérégulation qui est pathologique et conduirait donc au développement de la pathologie.

En particulier, nous proposons que le dysfonctionnement des voies liées à l'adhésion cellulaire au niveau des synapses, potentiellement par l'altérations des propriétés physiologiques de mécano-transduction de l'APP, participe au développement de la MA. Ces altérations entraînent un dysfonctionnement synaptique puis neuronal et favorisent finalement l'hyperphosphorylation de la protéine tau et la dégénérescence neurofibrillaire.

Notre objectif est donc d'évaluer cette hypothèse:
[i] en délimitant les voies de signalisations associées à l'adhésion cellulaire dépendant des propriétés de mécano-transduction de l'APP
[ii] en validant les facteurs de risque génétique de la MA dans ces voies signalisation en tant que modulateurs des fonctions synaptiques dépendante de l'APP
[iii] en définissant l'impact les facteurs de risque génétique sur la synaptotoxicité associée à tau/A β ainsi que les marqueurs spécifiques de la MA.

En conclusion, notre projet propose d'étudier un dysfonctionnement synaptique dépendant de la génétique de la MA par le biais de la dérégulation des voies d'adhésion liées à l'APP. Ce projet présente donc une alternative à l'hypothèse de la cascade amyloïde [néanmoins non exclusive l'une de l'autre] et peut donc potentiellement offrir de nouvelles approches thérapeutiques.

2

DÉVELOPPEMENT DU PARC EURASANTÉ

La stabilité de la croissance du Parc Eurasanté dans un contexte immobilier contraint

Dans un contexte immobilier marqué par de fortes tensions économiques, le Parc Eurasanté confirme en 2025 sa capacité de résistance et d'adaptation. Site d'excellence de la Métropole Européenne de Lille dédié à la filière santé, il parvient à stabiliser son rythme de commercialisation à un niveau stable par rapport aux années précédentes, démontrant l'attractivité durable du territoire pour les acteurs de la santé, de l'innovation et de l'industrie.

Au 31 décembre 2025, le Parc Eurasanté compte ainsi **206 organismes implantés** [contre 205 l'année précédente], représentant **3800 emplois** et un tissu économique dense.

En 2025, le Parc Eurasanté a enregistré **17 transactions immobilières** [contre 18 en 2024], traduisant un niveau d'activité stable dans un marché immobilier pourtant confronté à de nombreux défis. Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des surfaces commercialisées ces dernières années, avec **4400m² commercialisés en 2025**, confirmant la capacité du Parc à maintenir un flux régulier d'implantations et d'extensions.

De nouveaux projets immobiliers structurants pour accompagner la dynamique du Parc

Fort de l'attrait confirmé des parcs d'activités thématiques, à l'image des projets « Euraparc » développés par le promoteur Polygone en 2024 ou du projet « Health Parc » porté par Building International, le Parc Eurasanté poursuit sa dynamique de développement.

Dans ce cadre, la Métropole Européenne de Lille a clôturé en 2025 la première phase de son Appel à Manifestation d'Intérêt « GIPHAR » et sélectionné un lauréat pour la réalisation d'un bâtiment de nouvelle génération sur le site, destiné à renforcer l'offre immobilière du Parc et à accompagner les besoins spécifiques des acteurs de la filière santé.

À horizon 2026, Eurasanté ambitionne de mutualiser et renforcer encore l'offre d'équipements de production disponible sur le Parc, afin de conforter son positionnement comme site de référence pour l'innovation et l'industrialisation en santé, au service de la compétitivité et de l'attractivité du territoire.

Le HUB Eurasanté, un bâtiment totem en pleine montée en puissance

Livré en janvier 2025, le HUB Eurasanté confirme en 2025 son rôle de bâtiment fédérateur de la filière santé régionale. Après seulement un an d'existence, il affiche un taux de remplissage de 65%, traduisant une montée en puissance progressive et cohérente avec les besoins du marché. 18 start-ups et entreprises y sont locataires actuellement.

Parmi les nouvelles implantations au sein du HUB Eurasanté, l'arrivée de la société OCR illustre la capacité du HUB à accompagner la croissance des start-ups régionales. OCR se positionne notamment comme un acteur clé de l'accompagnement des start-ups vétérinaires dans la réalisation d'essais cliniques, étape essentielle au développement de nouveaux traitements.

Coup de projecteur sur ALZPROTECT

Un nouvel espoir face à la neurodégénérescence

Alzprotect est une société biopharmaceutique française fondée en 2007, basée à Loos (Parc Eurasanté, métropole lilloise). Elle développe des traitements innovants ciblant des mécanismes clés de la neurodégénérescence, avec un savoir-faire reconnu autour des voies lysosomales et de la modulation de la neuroinflammation.

Une priorité médicale : la paralysie supranucléaire progressive (PSP)
La PSP est une tauopathie rare, rapidement progressive et aujourd’hui incurable [environ 80 000 patients dans le monde]. Elle entraîne en quelques années une perte majeure de l’équilibre, de la mobilité, du regard vertical et des fonctions cognitives, jusqu’à une dépendance quasi complète. Aucun traitement n’a démontré à ce jour la capacité de ralentir significativement la progression de la maladie.

AZP2006 (Ezeprogind®) : une petite molécule orale first-in-class
Le candidat médicament d’Alzprotect, AZP2006 (Ezeprogind®), vise à restaurer la fonction lysosomale, un mécanisme central dans plusieurs maladies neurodégénératives. Son action, décrite comme multiciques, associe restauration de l’homéostasie lysosomale, réduction de la pathologie tau, diminution de la neuroinflammation et protection synaptique. AZP2006 est développé sous forme d’une formulation orale liquide adaptée à une prise quotidienne.

quotidienne.

Des résultats cliniques encourageants en Phase 2a

Dans une étude de Phase 2a multicentrique, randomisée, en double aveugle et contrôlée versus placebo, menée chez 36 patients atteints de PSP dans trois centres français, AZP2006 a montré un profil de sécurité et de tolérance favorable, sans effet indésirable grave lié au traitement. Les analyses pharmacocinétiques et de biomarqueurs ont mis en évidence le passage de la barrière hémato-encéphalique, l’engagement de la cible et une augmentation puis stabilisation de la Progranuline dans le plasma et le liquide céphalo-rachidien. Les évaluations cliniques exploratoires ont suggéré des tendances vers un ralentissement de la progression.

Ces signaux ont été renforcés par une extension en libre ouvert de 6 mois : 12 patients ont été traités sans nouveau signal de tolérance, et une stabilisation remarquable de la maladie a été observée chez 8 patients [soit 2/3]. Les résultats ont été publiés dans Movement Disorders [Corvol et al., 2025 ; PMID 41014124].

Prochaines étapes et reconnaissance internationale

Alzprotect prépare l’essai adaptatif PROMISE-PSP [Phase 2b/3], prévu sur 52 semaines avec environ 126 patients, et un critère principal basé sur la PSP Rating Scale. AZP2006 a également été sélectionné comme

l’un des tout premiers candidats à intégrer la PSP Trial Platform, un essai de Phase 2 innovant financé par le National Institute of Health (NIH) aux États-Unis, apportant une validation externe majeure.

Statut réglementaire, propriété intellectuelle et financement

AZP2006 bénéficie de la désignation de médicament orphelin pour la PSP auprès de l’EMA et de la FDA, avec une exclusivité commerciale de 7 ans aux États-Unis et 10 ans en Europe. Alzprotect détient plusieurs familles de brevets protégeant AZP2006 et ses usages dans les maladies neurodégénératives, avec une protection annoncée jusqu’en 2042. La société a levé 30,4 M€ de fonds propres et 9 M€ de subventions, et cherche à financer l’essai PROMISE-PSP [besoin estimé à 30–40 M€].

Impact attendu

En visant le ralentissement de la progression, l’objectif est de maintenir plus longtemps l’autonomie et la qualité de vie des patients, tout en allégeant le fardeau des aidants et des systèmes de santé. Au-delà de la PSP, l’approche centrée sur la fonction lysosomale ouvre des perspectives de développement dans la maladie d’Alzheimer et la maladie de Parkinson.

Contact : Dr Philippe Verwaerde (CEO/CSO) – p.verwaerde@alzprotect.com www.alzprotect.com

3

UNE DYNAMIQUE DE CRÉATION D'ENTREPRISES SOUTENUE AU SERVICE DE L'INNOVATION RÉGIONALE

En 2025, Eurasanté a confirmé son rôle central dans l'accompagnement à la création et au développement de start-ups innovantes en santé, foodtech, silver économie et sport-santé. À travers ses quatre incubateurs-accélérateurs – Bio-Incubateur Eurasanté, Euralimentaire, Eurasenior et Vivalley –, l'agence accompagne des porteurs de projets sur l'ensemble du territoire régional, depuis l'émergence de l'idée jusqu'aux phases d'accélération et de passage à l'échelle.

Au 31 décembre 2025, 136 projets étaient en cours d'incubation ou d'accélération au sein de ces dispositifs, illustrant la vitalité de l'écosystème entrepreneurial régional, malgré un contexte économique exigeant pour l'innovation. Les start-ups incubées à Eurasanté ont par ailleurs levé 8 millions d'Euros en 2025.

Bilan 2025 des incubateurs

Une croissance continue pour le Bio-Incubateur Eurasanté, qui a célébré ses 25 ans en 2025

Incubateur labellisé « Allègre », le Bio-Incubateur Eurasanté demeure un acteur incontournable de la valorisation des travaux de recherche en santé par la création d'entreprise.

Au 31 décembre 2025, **73 projets sont accompagnés par le Bio-Incubateur Eurasanté**, confirmant son positionnement de **premier incubateur santé de France en nombre de projets accompagnés**.

En 2025, 37 nouveaux projets ont intégré le dispositif et 11 entreprises ont été créées, traduisant un flux soutenu de passage de la recherche à l'entrepreneuriat.

Le Bio-Incubateur demeure le seul incubateur de la recherche publique en région Hauts-de-France, parmi les 19 au niveau national en 2025, confirmant son rôle stratégique et pérenne dans la valorisation des travaux des chercheurs en santé, avec **38% des projets accompagnés issues ou liés à la recherche académique actuellement**.

Les entreprises créées en 2025 au sein du Bio-Incubateur Eurasanté :

- Eryon – logiciel de relecture automatisée par IA des documents réglementaires et promotionnels en santé
- WheelMove – solution brevetée d'assistance électrique pour fauteuils roulants
- KinéHub – plateforme tout-en-un à destination des kinésithérapeutes
- GnRHope Therapeutics – développement d'une thérapie pulsatile à la GnRH pour améliorer les performances cognitives
- MeiFlow – plateforme d'optimisation de la pratique médicale et de valorisation des données cliniques
- Hékia – analyse embarquée par IA d'images et vidéos médicales en temps réel
- Voxtria – solution d'aide à la décision pour la régulation des appels d'urgence au SAMU

L'incubateur Euralimentaire, un moteur de croissance pour les start-ups foodtech

Implanté au cœur du Marché de Gros de Lomme, deuxième plus grand marché de gros de France après Rungis, l'incubateur Euralimentaire accompagne depuis 2017 les entrepreneurs de la foodtech, de l'alimentation durable et de la nutrition. Depuis sa création, l'incubateur a accompagné 150 projets, permis la création de 90 entreprises, représentant 280 emplois et plus de 22 millions d'euros de fonds levés.

Au 31 décembre 2025, 33 projets étaient en cours d'accompagnement et 12 nouvelles entreprises ont vu le jour sur l'année. Les entreprises créées en 2025 avec l'accompagnement d'Euralimentaire :

- Seanovation – produits de la mer durables grâce à une technologie innovante de décongélation
- Fresh Data – plateforme d'intelligence de marché pour la filière fruits et légumes
- Skifau – plateforme de livraison de repas sains et équilibrés
- Crémoir – glaces artisanales et locales
- Enako – soda naturel à base de thé vert et de ginseng
- We Are Apex – compléments nutritionnels pour la performance sportive et cognitive
- Laafi Bissap – boissons à base d'hibiscus
- Maison Seddi – confitures et créations alimentaires premium pour le marché du luxe
- Délibus / Saveur Voyage – paniers repas pour autocaristes
- Elyo / Benefit Nutrition – compléments alimentaires véganes pour athlètes hybrides
- Applos / M.I.TEA – boissons bio à base de plantes méditerranéennes
- Horrsol – sécurisation de l'approvisionnement en plantes stratégiques pour les industries pharmaceutique, nutraceutique et cosmétique via des fermes verticales [voir partie suivante]

La poursuite de la trajectoire d'Eurasenior, premier incubateur silver économie d'Europe

Créé en 2021 et implanté à l'Hôtel Deusy à Arras, l'incubateur Eurasenior propose un modèle d'accompagnement unique dédié aux innovations en faveur du bien-vieillir.

Depuis sa création, 82 projets ont été accompagnés, donnant lieu à la création de 34 entreprises.

Au 31 décembre 2025, **25 projets sont en cours d'accompagnement**, et les entreprises accompagnées ont levé plus de 470 000 euros sur l'année.

Les entreprises créées en 2025 avec l'accompagnement d'Eurasenior

- Passerelle – application de mise en relation entre parents et retraités pour la garde d'enfants
- WheelMove – solution d'assistance électrique pour fauteuils roulants
- Koppelia – console de jeux dédiée aux seniors

Vivalley, l'essor d'un incubateur dédié au sport, santé et bien-être

Depuis avril 2023, Eurasanté assure l'animation de l'incubateur et du site d'excellence Vivalley Campus à Lens-Liévin, dédié aux thématiques sport, santé et bien-être.

En 2025, **26 projets ont été accompagnés**, générant plus de 40 emplois. La montée en qualité du dispositif s'est traduite par une sélectivité renforcée et un accompagnement plus individualisé.

Les entreprises créées en 2025 avec l'accompagnement de Vivalley :

- Off Ici – plateforme de location d'espaces pour les pratiques paramédicales et bien-être
- SensCorps – coaching sport-santé dédié au bien-être féminin
- We Are Apex – nutrition sportive et cognitive
- Bikeleus – coaching premium pour cyclistes amateurs
- Elyo / Benefit Nutrition – compléments alimentaires pour athlètes hybrides

Des programmes d'accompagnement revus pour cette nouvelle année

Les programmes d'accompagnement à la création d'entreprises proposés par Eurasanté ont été refondus afin d'être lancés sous un nouveau format 2026. Ce changement a été opéré afin de répondre notamment aux évolutions des attentes des entrepreneurs et au changement dans l'environnement macro-économique.

Les nouveaux programmes se structurent à partir de cette année de la manière suivante :

- Programme de Sensibilisation [3 jours] – décliné à travers différents programmes selon le public sensibilisé
- Programme de Pré-Incubation/Incubation Prépa [3 mois + 9 mois] – avec un accompagnement majoritairement collectif et des permanences d'accompagnement individuel.
- Programme d'Incubation Start [12 mois renouvelables] – avec un accompagnement majoritairement individuel jusqu'à une première réceptivité « marché » ou un premier financement.
- Programme d'incubation Classique [24 mois renouvelables] - qui accompagne de manière majoritairement individuelle les entrepreneurs jusqu'à leur levée de fonds d'amorçage ou l'atteinte d'un premier milestones de chiffre d'affaires significatif [150K€]
- Programme d'accélération [durée personnalisée] qui accompagne les entrepreneurs jusqu'à leur levée de fonds de Série A.

SENSIBILISATION	PRÉ-INCUBATION	INCUBATION	ACCÉLÉRATION	
3 JOURS POUR ENTREPRENDRE	PRÉPA	START	INCUBATION	ACCÉLÉRATION
3 mois Collectif STARTship  INSPIR' action  OBJECTIFS Se Lancer Donner envie d'entreprendre et de créer / rejoindre en tant que co-fondateur / late-founder une start-up innovante	3 mois Collectif Qualiopi  OBJECTIFS Dérisquer Avoir une roadmap solide et convaincante [avec un modèle économique viable] Avoir les bases de l'Entrepreneuriat innovant Développer ma posture de CEO	9 mois Individuel 1h / mois OBJECTIFS Construire Avoir ses premiers Metrics Avoir obtenu une réceptivité «marché» par un Premier CA [50K€] ou avoir signé [discussions avancées] des partenariats industriels Obtenir ses premiers financements [100K€] Compléter son équipe de co-fondateurs	24 mois Individuel Illimité + expert OBJECTIFS Consolider Réaliser une levée de fonds d'amorçage [300K€ en FP/QFP] Réaliser un premier CA significatif [>150K€] Le cas échéant - travailler sur une cession industrielle [prise de participation majoritaire]	Personnalisée Individuel Diag 360 + Illimité + expert OBJECTIFS Déployer Réaliser une levée de fonds de Série A (>1M€ en FP/QFP) Scaler en termes de CA [avec un objectif à MT de rentabilité] Le cas échéant - travailler sur une cession industrielle [prise de participation majoritaire/ transmission]

Le renforcement et l'évolution du Conseil Scientifique et Éthique

Le Bio-Incubateur Eurasanté poursuit sa démarche d'excellence en matière d'accompagnement des projets grâce à l'évolution en 2025 de son Conseil Scientifique et Éthique [CSE]. Celui-ci évalue les projets avant leur entrée au Bio-Incubateur, tant sur le plan scientifique que pour leur conformité éthique, et conseille sur les meilleures modalités de valorisation économique. Le CSE participe également à la réflexion stratégique sur le développement régional dans les domaines de la biologie, de la santé et de la nutrition. Afin de renforcer l'animation et la gouvernance du CSE, une présidence a été instaurée cette année et confiée au Pr Alain Destée. Neurologue reconnu, enseignant-chercheur et acteur engagé dans la gouvernance hospitalo-universitaire, il apporte son expertise et sa vision pour insuffler une nouvelle dynamique au Conseil.

Coup de projecteur sur NANOREVIV

Lutter contre les résistances bactériennes aux antibiotiques

NanoReviv, créée le 04/09/2023 par le Dr Amokrane REGHAL - médecin microbiologiste - est spécialisée dans la vectorisation des antibiotiques pour lutter contre les infections bactériennes résistantes.

Contexte : Face à la montée alarmante des résistances aux antibiotiques, le monde fait face à une crise sanitaire majeure. Depuis quelques années, ces résistances sont responsables de plus de 1.2 million décès chaque année, et selon les projections de l'Organisation Mondiale de la Santé [OMS], ce chiffre pourrait grimper à 10 millions d'ici 2050 si aucune solution n'est apportée. L'OMS a dressé une liste de bactéries prioritaires à combattre, dont le **staphylocoque** à l'origine d'infections sévères.

Innovation : Pour répondre à cette urgence, la société NanoReviv a développé une technologie novatrice de **vectorisation des antibiotiques existants dans un gel polymérique et des nanocapsules lipidiques biodégradables**. Cette approche permet de protéger les antibiotiques contre les résistances et d'optimiser leur action. La technologie et les produits qui en découlent sont protégés [FTO et brevets UE, USA, UK, Israël...].

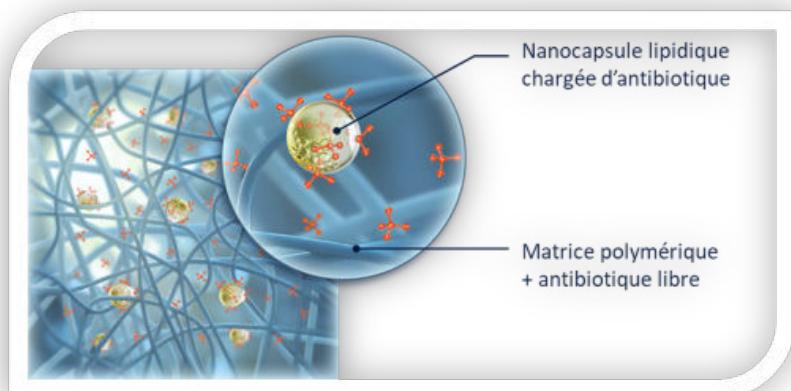
Staph-EX est le premier produit développé par NanoReviv. Formulé en gel pour **une application locale, Staph-EX est conçu pour prévenir ou traiter les infections osseuses** [IO] à staphylocoques résistants, bactérie

majoritairement responsable des IO. Celles-ci peuvent survenir à la suite d'un **ulcère du pied diabétique**, d'une pose de **prothèse articulaire**, ou d'une **fracture...** et leur prise en charge actuelle se solde par des **échecs chez 2 à 3 malades sur 10** malgré une antibiothérapie, le plus souvent par voie intraveineuse [IV]. **Staph-EX, en une seule et unique administration, permet d'éliminer le staphylocoque** pendant au moins **14 jours**, ainsi que son biofilm (réservoir biologique de bactéries, qui les protège des antibiotiques) en seulement **24 heures**. Le tout avec une diffusion sélective (au niveau de l'os seulement), et sans sélection de mutants résistants.

L'utilisation ultérieure d'une seule dose de Staph-EX, en prévention ou en traitement des IO, permettrait de remplacer une quinzaine de perfusions ou d'injections intraveineuses.

Stratégie de développement : NanoReviv envisage de développer des produits tel que Staph-EX jusqu'à la phase clinique précoce, avant de conclure un accord de licence avec un laboratoire (Roche, GSK, MSD, Pfizer...).

Site internet : NanoReviv.com - Dr Amokrane REGHAL, Président & CEO. +33 (0) 610 341 744. areghal@nanoreviv.com



Horssol

Coup de projecteur sur HORSSOL La biotech qui réindustrialise l'amont du médicament

La souveraineté sanitaire ne se joue pas seulement dans les usines de médicaments. Elle se joue avant : matières premières, intermédiaires et principes actifs. Or l'Europe reste massivement dépendante de filières longues, de pays tiers et concentrées.

Horssol [DeepTech labellisée par Bpifrance] développe une plateforme de culture en environnement contrôlé pour produire en Europe des ingrédients botaniques stratégiques destinés à la pharma et à la nutraceutique. Notre promesse : une biomasse prête pour l'extraction, avec des spécifications stables et une qualité documentée, pour sécuriser les usages industriels.

3 chiffres qui résument le risque

- 74 % de la chaîne de valeur amont (production de plantes et extraction) des médicaments dépend d'importations extra-UE ;
- Sur certains médicaments critiques, l'UE dépend à >80 % d'un seul pays tiers pour un API ;
- 65-80 % des plantes pour actifs pharmaceutiques critiques (taxol, ashwagandha, éphédrine) sont cultivées en Chine/Inde.

Cas d'usage – Safran : dépendance à un tiers + risque ESG

Actif recherché (inflammation, stress, fatigue), le safran repose sur un point de défaillance unique : ~90 % du safran brut provient d'Iran.

Résultat :

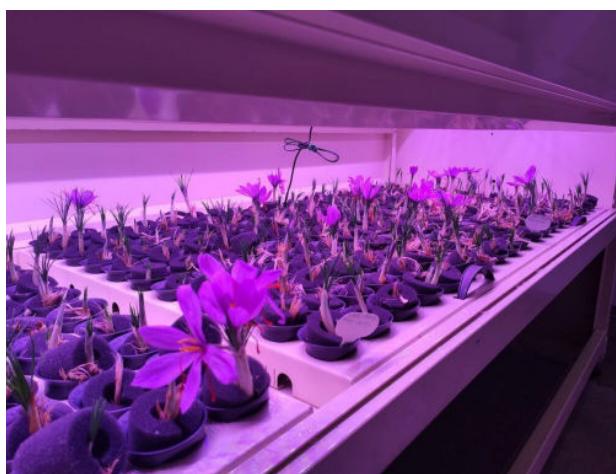
- Risque climatique & disponibilité : stress hydrique, aléas de récolte > ruptures, volatilité, hausse des prix.
- Risque ESG & conformité : traçabilité et contrôles hétérogènes > audits plus complexes, exposition aux non-conformités.

État d'avancement

Horssol a validé en laboratoire un procédé propriétaire sur le safran, en cours de dépôt de brevet, permettant de passer d'une récolte annuelle à une production toutes les 12 semaines, avec des coûts optimisés et une qualité plus régulière. Prochaine étape : démonstrateur semi-industriel dès 2026 et partenariats clients pour qualifier spécifications et volumes.

Contact presse / demandes d'interview :

Timothé Frealle – CEO & Founder, Horssol
timothe@horssol.co | www.horssol.io



4

LA RÉINDUSTRIALISATION DU TERRITOIRE AU CŒUR DES ENJEUX 2026 DE LA FILIÈRE SANTÉ RÉGIONALE

Soutenir la réindustrialisation : un enjeu stratégique pour l'économie de la santé

En 2025, la réindustrialisation du territoire est plus que jamais au centre des priorités pour dynamiser les filières locales et répondre aux besoins structurants des acteurs de santé. Les Hauts-de-France se mobilisent pour consolider et relocaliser des activités de production à haute valeur ajoutée dans le domaine de la santé et de la chimie fine.

La force de la filière santé des Hauts-de-France réside dans la diversité et la qualité de son tissu industriel, qui repose sur des PME à forte expertise technique et scientifique. Dans ce paysage, certaines structures se distinguent par leur engagement à maintenir et renforcer des capacités de production locales, particulièrement dans les chaînes de valeur stratégiques des secteurs pharmaceutique et chimique. Cet engagement traduit la volonté partagée des acteurs publics, des entreprises et des institutions régionales de faire des Hauts-de-France un territoire d'excellence pour la production industrielle en santé, capable de répondre aux défis économiques, technologiques et sociétaux de demain.

On peut noter à l'échelle du territoire et dans un contexte de tension économique des exemples de maintien d'emplois [ou de croissance] de nos entreprises à des **adossements réussis d'entreprises du territoire à certains groupes nationaux ou internationaux** : Aquilab avec Coexya, E-Zyvec avec Sartorius, Trato TLV avec Fagerhult Group,....

La poursuite du soutien à la labellisation de projets candidats à des guichets nationaux

Autre levier pour soutenir les industries de notre territoire : **l'accompagnement à des guichets de financement permettant de soutenir les projets de développement industriel.**

Au total en 2025, Eurasanté et Clubster NSL ont labellisé 25 projets et soutenus 8 projets lauréats au dépôt d'une candidature à des appels à projets nationaux et régionaux, pour un total décroché de plus de 3 millions d'Euros en 2025. Plusieurs types de projets ont été accompagnés dans ce cadre : des projets collaboratifs France 2030 [AAP « évaluation DM numérique », AAP IDEMO, AAP « DMN Bien vieillir », AAP « Challenge prévention »], des projets d'industrialisation France 2030, des projets ILAB, un projet d'innovation France 2030 Hauts-de-France, auxquels s'ajoutent des projets de valorisation de la recherche [ANR générique, ANR LABCOM et AAP régionaux START-AIRR].

L'entreprise de chimie fine PALCHEM, basée à Angres, lauréate en 2025 de l'AAP Guichet Capacité Santé de France 2030 est une belle illustration de ces investissements rendus possibles grâce au programme France 2030 [voir page suivante].



Coup de projecteur sur PALCHEM

PALCHEM, basée à Angres, est bien plus qu'une entreprise de chimie fine : **c'est une équipe animée par la passion des sciences, du savoir-faire technique et de la création sur mesure.**

Depuis plus de 35 ans, PALCHEM met son expertise en **synthèse à façon** au service de la conception et de la fabrication de **matières premières, notamment destinés à la production de médicaments**. L'entreprise accompagne des projets techniques et exigeants, allant du développement de nouveaux intermédiaires à l'optimisation des voies de synthèse et à la production à grande échelle, pour les **secteurs pharmaceutique, cosmétique et de la chimie de spécialité**.

Réactivité, agilité, précision : PALCHEM avance avec la volonté constante de comprendre, d'innover et de concevoir la solution la plus juste pour chaque besoin. **La satisfaction de ses clients n'est pas un objectif secondaire : c'est un moteur et un engagement quotidien.**

Profondément investie dans une **démarche responsable, certifiée ISO 9001 et ECOVADIS** mais aussi engagée dans les programmes de progrès de l'industrie chimique, PALCHEM place la qualité, la sécurité et l'environnement au cœur de sa mission. Son ambition : conjuguer excellence technique, rigueur scientifique et valeurs humaines pour offrir une chimie moderne, durable et utile.

Chez PALCHEM, la passion de la chimie se vit au quotidien et c'est elle qui guide chaque défi, chaque innovation, et chaque relation construite avec ses clients comme avec ses équipes.

PALCHEM poursuit son développement avec une vision claire : allier performance industrielle, engagement territorial et ouverture internationale.

- Développement industriel – Projet SYNTERRA :** PALCHEM investit dans l'avenir avec l'extension du site **SYNTERRA**, au cœur de son site de production d'Angres. Ce projet d'agrandissement de **500 m²** vise à renforcer les capacités industrielles de l'entreprise afin de **produire des matières premières destinées au marché européen**, contribuant ainsi à la **sécurisation de la chaîne d'approvisionnement des médicaments en Europe**. En soutenant une production locale et maîtrisée, cette nouvelle unité s'inscrit pleinement dans une démarche de **souveraineté industrielle**, tout en accompagnant la croissance de l'activité et l'innovation industrielle de PALCHEM.
- Engagement environnemental :** Dans une démarche de transition énergétique et de responsabilité sociétale, PALCHEM prévoit **l'installation de panneaux solaires** sur son site, renforçant ainsi son engagement en faveur d'une production plus durable et respectueuse de l'environnement.

- Ancrage local et économie du territoire :** PALCHEM privilégie **un approvisionnement local**, contribuant activement au dynamisme économique régional et au soutien des acteurs du territoire.
- Soutien au sport et à la vie associative :** Fidèle à ses valeurs de proximité et de performance, PALCHEM s'engage auprès de plusieurs **organisations et associations sportives locales**, notamment Voile Performance Wimereux, L'équipe de football angroise, et L'équipe de cyclisme angroise. Un engagement qui reflète l'attachement de l'entreprise à l'esprit d'équipe, au dépassement de soi et au territoire.
- Expansion internationale :** En 2025, PALCHEM confirme son rayonnement à l'international avec **65 % de son activité réalisée à l'export, en Europe et hors Europe**. L'entreprise commercialise aujourd'hui **plus de 72 produits dans plus de 20 pays**, illustrant son savoir-faire reconnu et sa capacité à répondre aux exigences des marchés internationaux.

Pour plus d'informations : www.palchem.com ou via LinkedIn : Palchem/Linkedin
Contact : Bénédicte PALADINI / Directrice Générale / 06 70 99 78 10 / contact@palchem.com

